YERRES

HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2008

DELIBERATION N° 2008/06/81

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Un Bouchon Une Espérance.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'Association un Bouchon une Espérance a pour but de récolter des bouchons en plastique afin de fournir à des personnes handicapées des fauteuils ou du matériel leur pemettant de mieux vivre leur handicap,

CONSIDERANT que l'Association envisage d'acquérir un photocopieur couleur afin de réaliser des affiches et affichettes destinées à informer un plus large public et augmenter ainsi la collecte des bouchons,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association un Bouchon une Espérance,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice en cours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 4-7-08
et de la publication le 4-7-08
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex
Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98